ENQUÊTES SUR L'UTILISATIONDES SOLUTIONS ET SERVICES NUMÉRIQUES EN SANTÉ

Ouvertes du 6 juillet 2023 au 6 août 2023

La délégation ministérielle du numérique en santé (DNS - ministère de la Santé et de la prévention) lance dans le cadre de ces travaux éthiques deux enquêtes sur l'utilisation par vos professionnels dans vos parcours de santé des services numériques, solutions informatiques pour :

- la gestion de votre dossier médical
- le partage de documents, l'échange d'informations médicales
- l'aide au diagnostic ou au suivi médical, etc.

dans les champs sanitaires, sociaux ou médico-sociaux.

Deux courts questionnaires sont proposés et s'intéressent :

- à votre connaissance des outils utilisés dans votre parcours
- à votre perceptions de leurs usages
- dossier patient
- téléconsultation, etc.

Ils concernent donc un public large ! Ils sont anonymes et prennent moins de 10 minutes à remplir.

Les retours des usagers sont précieux ! ils seront utilisés pour ajuster les grilles de critères éthiques à destination des éditeurs de logiciels et les confronter avec les réalités des parcours des usagers.

Le relai de cette enquête s'inscrit dans la démarche de participation de France Assos Santé aux travaux des acteurs institutionnels. Elle permet de rendre compte des réalités des usagers et de les intégrer dans les politiques publiques.

Pour participer : liens vers les questionnaire

Enquête: dans les organisations de ville (consultations, etc.)

Enquête: dans les organisations sociales ou médico-sociales (EHPAD, etc.)



Contact:

Arthur Dauphin Chargé de Mission Numérique en Santé adauphin@france-assos-sante.org

Informations pratiques:

Le questionnaire est ouvert pour 1 mois

Ne pas intégrer dans vos réponses libres des informations personnelles de santé, ou qui permettraient de vous identifier directement ou indirectement (ville, age, noms de professionnels, noms d'hôpitaux, etc.).

ENQUÊTES SUR L'UTILISATIONDES SOLUTIONS ET SERVICES NUMÉRIQUES EN SANTÉ

Ouvertes du 4 juillet 2023 au 4 août 2023

Message de la Délégation ministérielle au Numérique en Santé :



La Délégation ministérielle au Numérique en Santé (DNS) a mis l'éthique au cœur de sa stratégie de développement et de déploiement du numérique en santé au niveau national. Depuis quatre ans, des travaux ont été conduits par des groupes de travail multidisciplinaires dans l'objectif de construire le Cadre de l'Éthique du Numérique en Santé ou CENS. L'ambition est de définir un cadre permettant d'incarner les valeurs d'un numérique en santé qui soit citoyen, humaniste, inclusif et écoresponsable afin de susciter la confiance des utilisateurs, qu'ils soient des professionnels ou des patients dans les services numériques utilisés pour les prises en charge.

Plusieurs référentiels ont été élaborés, parmi lesquels :

- le référentiel relatif à l'éthique des systèmes d'information des services et structures des secteurs social et médico-social. Ces systèmes se sont installés dans les cabinets de ville parfois bien acceptés par les patients, parfois jugés gênants pour installer la relation de soins.
- le référentiel relatif à l'éthique des logiciels de gestion de cabinet (LGC),
 c'est-à-dire, les logiciels utilisés par les professionnels de santé de ville.

L'objectif de ces questionnaires est de recueillir le point de vue des personnes accompagnées et de leurs aidants sur leur expérience et leur vision des services numériques utilisés pour leur prise en charge par les professionnels de leur équipe de soin.

Ce questionnaire est volontairement court pour être facile à compléter. Des espaces « commentaires » sont aussi disponibles pour partager un témoignage, une idée, un avis.